

## Conseil communal du 27 janvier 2021 | Rapport annuel 2020

Le rapport annuel qui nous est présenté est en fait le celui de l'administration communale. Il décrit bien la structure de l'administration et permet ainsi de mieux la comprendre, ce qui n'était pas inutile. Il permet aussi de se rendre compte de la mise en route d'un vaste plan de modernisation et reflète bien les actions prises dans le cadre de la crise sanitaire.

Nous avons tout particulièrement apprécié le rapport du service des relations publiques qui, en un an, fait la preuve d'un développement de grande qualité. Nous avons également apprécié le rapport du service environnement ainsi que le rappel bien utile de l'état des différents PCA.

Ce rapport souligne également l'investissement du personnel communal en règle générale mais surtout dans le cadre de la pandémie. Il mérite toute notre reconnaissance et nous vous demandons de lui faire part de tous nos remerciements.

Au niveau de l'action politique et jusqu'en 2018, le Bourgmestre précisait que le rapport annuel devait « *permettre de prendre connaissance plus en détail du travail effectué par les échevins...* ». Aujourd'hui, nous regrettons de ne plus retrouver l'action du Collège dans ce document. Quelle impulsion a-t-il donné à l'administration ? Quelle est son action et en quoi cette majorité se distingue -t-elle ?

Pas un mot sur le budget ou les comptes ; quid de l'évolution de la trésorerie ? Rien concernant les taxes alors que cette année les centimes additionnels et les redevances sur les déchets ont fait la « une » de l'actualité communale. Pas un mot concernant les dotations à la zone de Police ou à la zone de secours ou encore aux différentes ASBL ni les subventions octroyées aux associations. Les marchés publics sont totalement ignorés ainsi que le programme stratégique transversal pourtant « évolutif » et que chacun peut consulter sur le site communal !

Comment le Rixensartois peut-il dès lors apprécier le travail du Collège et de la majorité en général ?

Pour rappel, en 2018 et 2019, le rapport annuel consacrait 12 pages au Finances communales et reprenait le budget et ses modifications ainsi qu'un budget provisoire pour l'année suivante et les comptes de l'année précédente. ...

(En fait, les finances se résument en une page et quatre mots : 1 directeur, 1 chef de service, la comptabilité et un secrétariat.

A la lecture de ce rapport, on pourrait croire qu'il y a plus d'activités au service cimetières (deux pages) qu'au département Finances (une page et quatre mots)

Etienne Dubuisson